## RANDO GOURMANDE PLELAUFF Dimanche 9 juillet 2023

Départ salle polyvalente - 10h30

## Bulletin d'inscription et chèque à adresser avant le 5 juillet minuit à l'adresse ci-dessous

## **COMITE DES FETES 43 Grande rue 22570 PLELAUFF**

NOM et Prénom : Individuel
ou Capitaine de l'équipe
Adresse:
Code postal: Ville:
Tél: Mail:
Votre inscription sera confirmé par tél ou mail dès réception du chèque
Liste des participants de l'équipe : adultes enfants (6 à 12 ans)
Je joins un chèque de x 15 € + x 8 € = €
Verre réutilisable inclus, remboursable $1\epsilon$
A l'ordre de : Comité des fêtes de Plélauff
Signature
Règlement de la randonnée :
Art. 1 : Seules les personnes ayant retournées leur bulletin d'inscription avec le règlement
par chèque pourront participer à la randonnée. Le nombre de place est limité.
Art. 2 : Le capitaine de groupe inscrit sur son bulletin tous les membres de l'équipe et assure le lien
avec les organisateurs. Au départ remise des consignes d'organisation et de sécurité.
Art. 3 : Tout mineur devra être accompagné d'un parent ou d'un adulte ayant délégation parentale.
<b>Art. 4</b> : Chaque participant devra prévoir une tenue et un équipement adapté au terrain et aux conditions atmosphériques,
Art. 5 : Chaque participant devra : rester sur le circuit balisé, se conformer aux règles du code de la
route, se considérer comme étant en randonnée personnelle, être maitre de son allure,
l'adopter au terrain et s'engage à respecter et laisser propre les sites traversés.
<b>Art. 6</b> : Chaque participant doit être couvert par une assurance en responsabilité civile ou assurance personnelle. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaut
d'un participant ou de vol durant la manifestation.
Art. 7 : Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les
Art. 7: Tout remooursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les

